

Communiqué de presse

Renewable Carbon Initiative (RCI)

www.renewable-carbon-initiative.com

2021-07-21



Réutilisable – oui, absolument !

S'il doit y avoir un changement systémique, alors qu'il se fasse proprement : sans pétrole brut. Des systèmes réutilisables nouveaux, uniquement à base de matières premières issues de la biomasse, de CO₂ et de recyclage !

L'Initiative pour le carbone renouvelable (Renewable Carbon Initiative – RCI) soutient l'interdiction des plastiques à usage unique dans toute une gamme d'applications dont les couverts, assiettes et pailles, mais aussi les lingettes humides et les bâtonnets de ouate ; cette interdiction est entrée en vigueur dans l'Union européenne en juillet. Le système change et passe de l'usage unique au réutilisable, il réduit la consommation de ressources et les rejets de plastiques dans l'environnement où ils deviennent des microplastiques. Cela requiert d'importants efforts en termes de développements techniques, de standardisation, de logistique et d'investissements. Il faudrait toutefois entamer en même temps la suppression complète des combustibles fossiles.

Michael Carus, fondateur de cette initiative : « Le carbone fossile, dont proviennent aussi 99 % des plastiques aujourd'hui, est la cause principale du changement climatique provoqué par l'homme vu qu'il conduit finalement à rejeter du CO₂ supplémentaire dans l'atmosphère. Si maintenant nous voulons introduire des systèmes nouveaux, durables et orientés sur le futur pour les emballages et l'alimentaire, il faut qu'ils ne soient plus basés sur le pétrole brut vierge, car ils ajoutent de plus en plus de carbone fossile dans l'atmosphère. Du fait notamment que la quasi-totalité des plastiques et de nombreux autres matériaux peut aujourd'hui être tout aussi bien fabriquée à partir de la biomasse, du CO₂ et du recyclage. Ce changement systémique ne doit pas avoir lieu sur la base du pétrole, il ne viendrait aujourd'hui à l'idée de personne d'asseoir un nouveau concept de mobilité sur le pétrole. Il faudrait qu'il en soit de même pour les plastiques ! »

Les entreprises qui ont conjugué leurs forces au sein du RCI sont déjà en mesure d'offrir un ensemble de solutions dont il faudrait soutenir la poursuite d'optimisation et l'expansion générale. Ainsi par exemple, les boîtes alimentaires réutilisables ainsi que les couverts et assiettes réutilisables peuvent déjà être fabriqués à partir de polyéthylène (PE) basé non plus sur le pétrole, mais sur la biomasse, le CO₂ ou le recyclage. En termes concrets : Le PE est déjà produit par l'entreprise NESTE (Finlande) à partir de canne à sucre, d'huile de cuisson usagée et, par l'entreprise LanzaTech (États-Unis), à partir de rejets de gaz d'aciéries contenant du CO₂, du CO et de l'hydrogène. Nombreuses sont également les entreprises à offrir des PE recyclables de haute qualité.

Les polyesters pourront bientôt être produits eux aussi à partir de sources renouvelables. À partir de 2023, l'entreprise finlandaise UPM va produire du MEG à base de bois dans sa nouvelle bioraffinerie située en Allemagne ; le MEG est un précurseur important de polyesters tels que le PET et le PEF. Dans la même direction, la Cosun Beet Company (Pays-Bas) travaille activement sur son projet de transformation valorisante de la betterave à sucre en MEG.

Adaptés à des systèmes réutilisables de haute qualité, les polymères haute performance de l'entreprise allemande Covestro et de l'entreprise américaine DuPont Biomaterials peuvent aussi déjà être produits à partir de la biomasse et de CO₂, au moins dans certaines proportions. Un ensemble de solutions à base de plastique non fossile dérivé de déchets organiques est proposé par le fabricant israélien TripleW.

Mais même lorsque des solutions réutilisables sont impossibles, ce qui est le cas des lingettes humides, elles peuvent déjà être produites à 100 % sur une base bio sans compromettre la qualité. Entre autres l'Autrichien Lenzin qui est producteur de fibre cellulosique et l'Allemand Beiersdorf fabricant de Nivea le démontrent en recourant uniquement à des fibres à base de plantes pour produire leurs lingettes de soins pour le visage.

En conclusion, là où des solutions réutilisables sont possibles, il faut leur donner la préférence sans hésiter. La RCI soutient par conséquent la nouvelle législation tout en suggérant aux politiques de faire un pas de plus : tous les nouveaux concepts doivent être exempts de carbone fossile – ils doivent utiliser la biomasse, le CO₂ et le recyclage !

Au fait : toutes les entreprises mentionnées sont membres de l'Initiative pour le carbone renouvelable et veulent sérieusement que l'industrie chimique et des plastiques protège le climat. Vous aussi pouvez en devenir membre : www.renewable-carbon-initiative.com

Avertissement

La RCI regroupe différentes entreprises, institutions et associations qui abordent les défis de la transition vers le carbone renouvelable en adoptant de multiples approches. Les avis exprimés dans ce communiqué de presse ne reflètent pas nécessairement les politiques et opinions de tous les membres de la RCI. La RCI ne peut être tenue responsable de l'usage pouvant être fait des informations qu'elle contient.

L'initiative pour le carbone renouvelable (« Renewable Carbon Initiative », RCI) a été fondée en septembre 2020 par onze grandes entreprises originaires de six pays, sous la direction du nova-Institut (Allemagne). L'objectif de cette initiative est de soutenir et d'encourager la transition entre le carbone fossile et le carbone renouvelable pour tous les matériaux et produits chimiques organiques. www.renewable-carbon-initiative.com

L'ensemble des communiqués de presse de la Renewable Carbon Initiative (RCI), ainsi que des illustrations et d'autres supports de publication sont disponibles sur www.renewable-carbon-initiative.com/media/press

Responsable du contenu en vertu du droit allemand de la presse (V. i. S. d. P.) :

Michael Carus, physicien

Renewable Carbon Initiative (RCI) www.renewable-carbon-initiative.com

Les bureaux sont situés au nova-Institut für politische und ökologische Innovation GmbH,
Chemiepark Knapsack, Industriestraße 300, DE-50354 Hürth (Allemagne)

Site Internet : www.nova-institute.eu

E-mail : contact@nova-institut.de

Téléphone : +49 (0) 22 33-48 14 40